



attac

Le Courriel d'information

n° 182 – Vendredi 03 novembre 2000.

ALTERTE

Dans ce numéro

- 1- Alerte rouge sur le « 133 ».
- 2- AGCS. Rôle de la Commission européenne
- 3- AGCS. Le saviez vous ?
- 4- Brèves d'OMC
- 5- Après la catastrophe de l'evoli Sun
- 6- L'Autre Sommet
- 7- L'Australie après Melbourne
- 8- Vous nous avez écrit
- 9- Vous avez rendez-vous avec ATTAC

En bref...

1- Alerte rouge sur le « 133 ». Il faut à tout prix que vous sachiez ce qui va arriver et comment toutes les craintes exprimées depuis l'AMI (l'accord avorté de l'OCDE) se concrétisent. N'ayez pas peur d'informer autour de vous et surtout vos élus qui pour la plupart ne l'ont pas forcément été. Pour celles et ceux, nombreux, qui recevez le Courriel alors que vous vivez en dehors de l'Union européenne, ne craignez surtout pas de prévenir vos représentants nationaux et de leur demander d'agir promptement afin qu'ils/elles préviennent leur collègues des différents parlements d'Europe. Notre mobilisation seule peut mettre un terme à la destruction programmée de la démocratie. Nice le 06 décembre sera non seulement un grand rendez-vous de mobilisations européennes, mais aussi pour nous comme pour d'autres la date où il nous faudra faire échec à Lamy. Après il sera trop tard...

2- AGCS. Rôle de la Commission européenne. Un complément d'information qui met particulièrement bien en évidence la continuité malgré le changement de Commissaire européen, de la politique menée (en notre nom techniquement parlant) par la DG Commerce.

3- AGCS. Le saviez-vous ? La suite de nos articles sur cet Accord général sur le commerce des services, GATS en anglais. Il s'agit cette fois de l'éducation.

4- Brèves d'OMC. Vous y retrouverez Pascal Lamy cité dans le texte d'un discours qu'il a tenu à La Haye dernièrement. Comme d'habitude, il ya bien d'autres brèves...

5- Après la catastrophe de l'evoli Sun. Communiqué de presse d'ATTAC qui fait malheureusement suite à ceux que nous avons dus faire suite au naufrage de l'Erika. Il s'agit encore une fois de transport maritime, encore une fois de transport de matières polluantes, encore une fois de logique du « faible coût » qui prend le pas sur la sécurité celles des personnes, mais aussi celle de l'environnement.

6- L'Autre sommet. Une présentation des enjeux stratégiques et géostratégiques de la région à la veille du contre-sommet autour du partenariat euro-méditerranée.

7- L'Australie après Melbourne. Une analyse des mobilisations faite par notre correspondante sur place.

8- Vous nous avez écrit. Deux témoignages très brefs qui pour des raisons diverses peuvent donner le frisson... Il est vrai que c'était Halloween, fête des horreurs dans les traditions anglo-saxonnes...

Alerte rouge sur le « 133 »

Il ne reste qu'un mois pour agir contre l'usurpation de la démocratie à Nice. Nous nous opposerons par tous les moyens à la

modification de l'article 133 du traité d'Amsterdam.

Le Commissaire européen pour le commerce Pascal Lamy et les lobbies des firmes transnationales qui lui sont proches ont



attac

aujourd'hui bon espoir d'obtenir que la Conférence inter-gouvernementale qui se réunit à Nice les 7 et 8 décembre modifie l'Article 133 du Traité d'Amsterdam. S'il en est ainsi, la lutte contre la mondialisation néo-libérale reculera gravement.

En effet, le gouvernement français, jusqu'ici hostile à cette modification, propose aujourd'hui des changements à l'Article 133 qui régit les relations entre les pays membres de l'Union et la Commission en matière de commerce extérieure. Ce domaine, selon les termes du Traité, relève de la "responsabilité partagée" ["mixed competence"] entre la Commission et les gouvernements des 15 pays membres, du moins en ce qui concerne les trois domaines cruciaux des services, de l'investissement et de la propriété intellectuelle. De fait, les parlements nationaux doivent approuver des accords dans ces domaines et les pays membres peuvent y opposer leur veto. Un arrêté de la Cour de justice européenne de 1994 garantit la responsabilité partagée dans ces trois domaines alors que les biens industriels, eux, relèvent du régime de la "majorité qualifiée" qui donne des pouvoirs très étendus à la Commission.

Depuis le mois de juillet, le Commissaire Lamy a entrepris une campagne pour obtenir que le régime de la "majorité qualifiée" s'applique aussi aux services [dont la santé, l'éducation, l'audiovisuel, les transports, l'environnement et tous les services publics]; à la propriété intellectuelle [dont les OGM] et aux investissements. Lamy a affirmé en septembre devant une Commission parlementaire française "qu'il ne lui restait plus qu'à convaincre la France et l'Espagne" pour obtenir la révision de l'Article 133.

Or, voilà que le gouvernement français cède à la volonté du Commissaire "socialiste" qu'il a nommé. Les textes qu'il propose à la Conférence intergouvernementale de Nice ne suggèrent même plus qu'on puisse garder l'Article 133 en l'état et conserver le pouvoir de veto et d'examen des accords commerciaux futurs par les parlements nationaux. Les nouveaux textes français n'offrent en effet que trois "options" qui toutes étendraient les pouvoirs de la Commission et réduiraient gravement l'espace démocratique et citoyen.

Les différences entre les "options" proposées par la France se ramènent en effet à des points de détail. L'option "A" comporte deux variantes: dans le premier cas seuls les services et la propriété intellectuelle seraient soumis à la

majorité qualifiée; dans l'autre les investissements y seraient aussi soumis. En réalité peu importe la variante car les investissements seraient soumis à la majorité qualifiée dans tous les cas de figure: l'Accord général sur le commerce des services [AGCS/GATS] protège les investissements des fournisseurs étrangers sous la rubrique des droits afférents à la "présence commerciale".

L'option "B" prévoit que les pays membres pourront modifier l'Article 133 à la majorité qualifiée pour qu'il inclue les trois domaines actuellement exclus [services, propriété intellectuelle, investissements]. Question aux juristes: la Cour de Justice européenne affirme que l'Article 133 ne s'applique pas aux services, à la propriété intellectuelle et aux investissements et que toute décision dans ces domaines exige l'unanimité des pays membres. Comment alors peut-on voter à la majorité qualifiée pour modifier cette disposition et décréter par un tour de passe-passe que, désormais, l'Article 133 s'applique bel et bien à ces domaines?

L'option "C" proposée par la France consiste en un protocole de 8 Articles contenant 19 paragraphes au total. Ce protocole ne s'appliquerait qu'aux négociations menées à l'Organisation mondiale du commerce [OMC]. Mais dans ce forum - de très loin le plus important pour le commerce extérieure - la Commission aurait les pleins pouvoirs non seulement sur les Accords concernant les services, la propriété intellectuelle et les investissements mais sur tous les autres Accords [29 au total]. Le mandat de la Commission serait, dans tous ces domaines, établi à la majorité qualifiée; la Commission représenterait de plus les états membres devant l'Organe de règlement des différends, la Haute Cour de l'OMC.

Le Commissaire Lamy veut la libéralisation du commerce tous azimuts; ses ambitions se comparent au "fast track" demandé par le Président Clinton et refusé par le Congrès américain. Si nous laissons faire, la porte sera ouverte à une Commission totalement acquise aux doctrines néo-libérales et aux exigences des grandes entreprises industrielles et financières. Ce sera le règne de l'opacité, de la centralisation et la défaite de la démocratie.

Sous un tel régime, la France ne pourrait plus se retirer de l'AMI et faire capoter les négociations comme elle l'a fait en décembre 1998. Elle ne pourrait plus opposer son veto au Nouveau



attac

Partenariat Transatlantique de Sir Leon Brittan destiné à faire une vaste zone de libre-échange entre l'Amérique du Nord et l'Europe.

Il est encore temps d'empêcher la révision de l'Article 133. Il ne faut pas céder la souveraineté nationale et accepter la majorité qualifiée dans ce domaine, même si elle peut être désirable dans d'autres (la législation sociale par exemple). Nous savons quel mauvais usage serait fait par la Commission de cette nouvelle liberté. Nos gouvernements ne doivent pas démissionner: nous nous mobiliserons, avec les citoyens d'autres pays européens, pour que la France ne cède pas à Nice (à l'appel de nombreuses organisations sont organisés des manifestations le 06 et le 07 décembre et un contre-sommet du 06 au 08).

Susan George
Présidente de l'Observatoire de la mondialisation
Vice-présidente d'ATTAC.

Pour en savoir plus :

1 AGCS : outre ce numéro du Courriel, nous avons publié d'autres articles sur l'AGCS depuis quelques semaines : voir en particulier les Courriel 181 et 174. Archives : <http://attac.org/listfr.htm> Voir aussi : la petite brochure sur l'AGCS éditée par la CCCOMC (44, rue Montcalm - 75018 Paris - fax + 33 (0)1.46.06.41.07).

2 Accords internationaux : présentation et quelques documents importants <http://attac.org/fra/themes/mondialisation.htm> - tous les documents disponibles <http://attac.org/fra/themes/mondialisation/accords.htm>

3 Mobilisations de Nice le 06 décembre. Appel <http://attac.org/fra/asso/doc/doc35.htm> - Liste d'information du Collectif de Nice (un message par semaine) : pour vous abonner:

a) envoyer un message vide à : nice2000-info-request@ras.eu.org / mettre en objet: subscribe
b) ou cliquez ici: [nice2000-info-request@ras.eu.org?subject=subscribe](http://attac.org/fra/asso/doc/doc35.htm?subject=subscribe)

AGCS. Rôle de la Commission européenne

Peut-on faire confiance à cette Commission? C'est elle qui veut la libéralisation tous azimuts [Michel Servoz, principal négociateur européen pour les services: "La santé et l'éducation sont mûres pour la libéralisation"]. C'est elle qui cherche en ce moment même un accord sur des interdictions sanitaires comme celles portant sur le bœuf aux hormones avec les Etats-unis, ou plutôt avec la « National Beef Cattlemen's

Association », pour importer des quotas beaucoup plus élevés de viande bovine présumée sans hormones, mais dont 20% seulement des cargaisons serait soumis à l'inspection au lieu des 100% actuellement. (!!)

C'est encore elle qui, dans un mémorandum préparatoire établissant sa position sur les négociations des services de construction notait que "Les pays en développement se sont toujours intéressés au domaine de la construction en ce qui concerne le mouvement des personnes naturelles". [NDLR: il s'agit du "Mode 4" de l'AGCS qui permet l'importation de personnel pour fournir ledit service]. "Ils peuvent fournir une force de travail hautement compétitive à des salaires bon marché. L'exportation d'une force de travail vers les pays industrialisés joue aussi un rôle important dans le transfert éventuel de savoir-faire". ["Developing countries have been traditionally interested in construction in so far as movement of natural persons is concerned. They can provide highly competitive labour force at cheap rates. The export of work force to industrialised countries also plays an important role in the eventual transfer of know-how"]

SG.

AGCS. Le saviez-vous ?

Quand la formation devient un marché.

Le marché est d'abord dans la sémantique. On tient Salon aussi bien à Paris qu'à Vancouver. Le marché se compte en dollars, le compte s'accroissant avec les appétits. La France est sur les rangs. Edufrance, l'agence d'exportation des services français d'éducation, est dans les starting-blocks. La Banque mondiale, l'OCDE, ont donné le ton, l'éducation est un marché qui fait rêver, et depuis le sommet de Lisbonne, l'Union européenne semble être convertie à la sémantique : l'e-éducation est le grand marché unique de demain. Le colloque sur l'e-learning du 22 novembre au Salon de l'Education de Paris est donc à suivre de près.

Dans cette conception, l'école, ce n'est plus le lieu où on forme des citoyens, c'est le levier qui permet de battre les concurrents sur un marché. Ne plus penser l'éducation qu'en termes de marché serait une démission politique sans précédent.

La Commission européenne est prête à négocier l'entrée de l'éducation dans l'AGCS parce qu'elle pense déjà l'éducation en termes de marché. La



attac

doctrine libérale est d'une très grande plasticité : on libéralise où on peut, et toute libéralisation est bonne à prendre. Il y a les extrémistes qui ont de gros appétits : pour certains « l'éducation de base », pour les jeunes de 10 à 16 ans, est entendue comme le service minimum, pâle décalque du « service universel », et relèverait du service public par défaut de rentabilité. Tout le reste serait ouvert aux appétits privés. Il y a aussi les pragmatiques qui lorgnent d'abord sur l'enseignement supérieur et la « formation tout au long de la vie ». Celle-ci, qui correspond à un besoin bien réel lié à l'évolution de l'économie et du cycle de vie, est dévoyée et présentée comme le nouvel eldorado qui doit rapporter gros.

Ces appétits sont habillés par un discours qui prétend que les valeurs marchandes sont égalitaires ! Par exemple, pour compenser les inégalités sociales face à la réussite scolaire, assimilées aux inégalités de revenus dans une récente étude de l'INSEE (« France, portrait social »), il suffirait d'attribuer un « chèque éducation » aux familles « défavorisées ». Le « handicap » initial serait donc gentiment réversible, le marché effaçant par miracle les processus sociaux et culturels complexes qui génèrent l'échec scolaire ! « Un coup de marché, et ça repart ! » (...)

Les tentations libérales

La « marchandisation » de l'éducation n'est pas un phénomène nouveau : certains secteurs de la formation (par exemple la formation continue) sont en grande partie livrés au secteur privé, les relations du service public avec les entreprises tant pour des coopérations de nature pédagogique que pour les besoins de la formation professionnelle sont anciennes, et les éditeurs de manuels scolaires ou de matériel parascolaire sont depuis longtemps sur le marché. Mais ces phénomènes étaient circonscrits dans le cadre d'un service public dont la légitimité n'était pas contestée. Aujourd'hui, on assiste à des mutations d'une autre nature.

Quand la logique du marché devient la loi interne du système éducatif.

Pour introduire de la souplesse et rapprocher les procédures de décision de ceux qui les mettent en œuvre, pour adapter l'école à la demande sociale et permettre une meilleure coordination des différents acteurs (enseignants, parents, entreprises, travailleurs sociaux, collectivités

territoriales...), on a déconcentré, décentralisé, donné plus d'autonomie au local. Si ces évolutions allaient dans le sens de la démocratie et de l'amélioration du service public, on pourrait s'en féliciter. Mais dans la réalité, loin de servir la justice, la démocratie et la transparence, certaines mutations se traduisent par une mise en concurrence des établissements scolaires, créant ainsi autant de marchés internes au système éducatif. Les palmarès, le discours managérial, les politiques d'établissements qui privilégient les effets d'image et de vitrine (les actions visibles et immédiatement lisibles de l'extérieur), les politiques de l'offre autour du jeu obscur des options et de la carte scolaire, se font au détriment de l'égalité de l'accès à l'information, du travail pédagogique en profondeur et sur le long terme, elles aggravent considérablement les processus de ségrégation sociale et développent des comportements consuméristes.

Paradoxalement les acteurs du terrain sont rarement consultés, leurs droits sont souvent ignorés, l'autoritarisme des pouvoirs locaux gagnent du terrain, les préoccupations administratives l'emportent sur la réflexion pédagogique. Bien que loin des multinationales, cette inscription de la loi du marché au cœur du système éducatif est sans doute le phénomène le plus préoccupant. (...)

Extrait de « Nouveaux Regards » supplément au n°10. Revue de l'Institut de Recherche de la FSU. Si vous souhaitez le recevoir dans son intégralité : institut.fsu@wanadoo.fr
Pour en savoir plus : <http://www.institut.fsu.fr>

Brèves d'OMC

Réunion du groupe de Cairns au Canada

Le Ministre Canadien a déclaré que les USA ont largement contribué ces derniers temps à l'augmentation de leurs subventions agricoles, dans le cadre de la guerre aux subventions entre USA et UE. Il estime qu'il y a encore un an leurs déclarations étaient plus proches des objectifs du groupe de Cairns.

Le ministre de l'Agriculture de l'UE a assisté à la réunion mais pas le Secrétaire US à l'Agriculture qui a décliné l'invitation. M Fishler, Commissaire européen à l'Agriculture a déclaré au cours de cette réunion : "L'agriculture européenne est différente, c'est autre chose que la production de chaussettes. Elle est aussi beaucoup plus que la simple production alimentaire; elle répond aux exigences de notre société. C'est pourquoi il



attac

nous faut des règles commerciales différentes de celle de l'industrie. Ceux qui ignorent ces réalités n'ont rien compris à la leçon de Seattle. L'OMC doit aborder des questions dépassant un cadre strictement commercial. Notre revendication d'inclure l'environnement, le développement rural ou la sûreté alimentaire dans les négociations de l'OMC sur le volet agricole n'est nullement un simple rideau de fumée ou une manière déguisée de protectionnisme. Nous souhaitons aborder ces questions sans entraver le moins du monde les échanges commerciaux... Je vous demande si l'on peut qualifier de protectionniste un bloc commercial ayant le taux d'importations agricoles le plus élevé au monde, dont le déficit dans les échanges agricoles avec les pays du groupe de Cairns s'élève à pas à moins de 16 milliards d'euros".

En attendant, le lobby agricole US demande instamment à Clinton d'ouvrir une enquête pour "pratiques commerciales déloyales" contre l'Office Canadien du Blé, à qui est confié le monopole des exportations de blé et d'avoine de l'Ouest canadien.

Le groupe encouragera la reprise des discussions à l'OMC dès le début de 2001, s'inquiétant du fait qu'elles pourraient être retardées jusqu'à fin 2001

Le palmarès du Président de la BM

M Wolfensohn a été président de sa firme d'investissement, spécialisée dans les fusions et acquisitions. Au moment de sa nomination à la BM en 95, il a été remplacé par P.Volker, ex-Président de la Federal Reserve Bank. M Jeffrey Goldstein a succédé à P.Volker (96-99) puis a été nommé en 99 à la BM. En 96 Wolfensohn Inc. fusionna avec Bankers Trust pour former BT Wolfensohn. En 99 le groupe fut acquis pour 10 Mds\$ par Deutsche Bank, ce qui lui valut d'être accusé d'actes prédateurs, de prêts hypothécaires à haut niveau d'intérêts et de rachats d'hypothèques dans des zones à faible revenu aux USA.

Les économistes en chef de la BM, lorsqu'ils la quittent, rejoignent souvent le FMI (Stanley Fisher, Jessica Einhorn qui travailla aussi avec le Dept. du Trésor et le Dept d'Etat US, Massood Ahmed...)

Lawrence Summers est passé de la Banque au Dept. du Trésor US, succédant à R.Rubin à ce poste. Fisher, Rubin, Summers et Greenspan ont été surnommés les "4 Cavaliers de l'Apocalypse"

pour avoir transformé la crise conjoncturelle asiatique en récession profonde.

Brady, autres Secrétaire au Trésor, monta, à son départ, une firme d'investissement sur les marchés émergents. Il y fut rejoint par Richard Krank, ex-BM.

La Commission européenne et les OGM

La Commission européenne a réaffirmé son objectif de pouvoir reprendre "dans un futur proche" les autorisations de nouveaux organismes génétiquement modifiés (OGM), devant une commission du Parlement européen (PE).

Mme Wallstrom (Commissaire de l'Environnement), qui a présenté sa stratégie à la Commission "Environnement" du PE avec son collègue et de la Santé et de la protection des consommateurs, David Byrne, a estimé que le moratoire sur les nouveaux OGM en vigueur depuis mi-99 "n'est pas fondé sur des bases juridiques". Elle a souhaité que la procédure de conciliation entre le Conseil des Ministres et le PE soit "bouclée le plus vite possible".

Les nouvelles obligations seraient incluses dans les autorisations délivrées pour des OGM. Les compagnies présentant des demandes d'autorisation devront s'engager volontairement à appliquer ces dispositions.

Parallèlement, la Commission soumettra un ensemble de règles d'étiquetage pour les OGM et les produits contenant des OGM. Elle présentera aussi un système de traçabilité pour les OGM. Quant à la question de la responsabilité des producteurs d'OGM, Mme Wallstrom a rappelé que ses services préparent une directive générale sur la responsabilité environnementale pour l'année prochaine.

Pendant ce temps, l'Allemagne veut que l'UE renégocie la Directive sur les brevets en biotechnologie (98/44/EC) car elle la juge inadéquate pour traiter les développements rapides que l'on connaît dans ce domaine. La critique des Allemands porte en particulier sur la brevetabilité des gènes, des séquences génétiques et des parties de séquences génétiques d'origine humaine, animale, végétales ou micro-organique. Ils font remarquer que "les limitations éthiques au brevetage des parties du corps humain doivent être légalisées à l'ensemble de la planète".



attac

Greenpeace, tout en se félicitant de la prise de position allemande fait remarquer que c'est à la Commission d'initier la nouvelle législation. On sait que l'exécutif de l'UE s'est toujours montré très réservé pour reconnaître les sérieux problèmes soulevés par la directives. L'appui des autres Etats et du PE à l'initiative allemande est donc essentiel. C'est pourquoi Greenpeace a lancé un appel à tous les gouvernements de l'UE dans ce but.

Les Pays-Bas, l'Italie ainsi que la Norvège ont déjà attaqué la directive devant la Cour de Justice Européenne (CJE). Les Autrichiens attendront pour l'appliquer la décision de la CJE. La Belgique et la France ont exprimé des objections importantes et ne veulent pas l'appliquer en l'état. Le Portugal, l'Espagne, la Grèce, le Luxembourg et la Suède ne l'ont pas non plus appliquée

Quand P.Lamy préfère La Haye à La Ciotat

"Je dois dire que La Haye est un des très rares endroits où on peut dire "je suis responsable de la politique commerciale" sans s'attendre à faire face aux oppositions ou pire. Car c'est bien l'un des problèmes. Je ne me soucie pas qu'on me lapide mais nous devons nous débarrasser de cette notion que la globalisation annonce la fin de la civilisation et que la politique commerciale est fondamentalement l'oeuvre du diable. ... Il est clair que Seattle a laissé de profondes cicatrices. Quelques esprits pervers vont même jusqu'à suggérer que nous ne pourrions pas lancer un nouveau cycle avant 2002. Ils avancent maintenant que nous devrions attendre encore 3 ans avant son lancement...

Et un peu plus loin : " C'est ce que [la transparence et l'esprit démocratique] l'OMC doit apprendre si elle veut éviter de faire face à la critique continue et démoralisante de pans entiers de la société civile... Les gens sont inquiets, aux Pays-Bas, en Europe, dans le reste du monde, concernant l'impact de la mondialisation sur l'environnement, la santé, les normes sociales, la diversité culturelle... Nous devons trouver des solutions... sans mettre à mal les concepts essentiels de l'OMC"

Concernant les litiges avec les USA sur la banane et le boeuf aux hormones "l'Europe doit se mettre en conformité [avec les règles de l'OMC], et j'ai le sentiment que nous sommes sur la bonne voie pour les résoudre tous les deux. Je regrette que l'Europe ait pris tant de temps pour s'y conformer... car en conclusion, jouer les règles du jeu de l'OMC est la seule

manière d'avancer" (Discours devant la Confédération des Employeurs néerlandais (VNO-NCW) 17/10/2000

Groupe de travail « Traités internationaux ». omc.marseille@attac.org Où que vous soyez, vous pouvez aider ce groupe thématique, il suffit de le contacter... Merci

Après la catastrophe de l'levoli Sun

Mettre enfin un terme à la grande criminalité économique et écologique

Le naufrage du levoli Sun est d'une extrême gravité en raison de la toxicité du produit, qui risque de dévaster une fois de plus les côtes françaises, et de la permanence des risques qu'il révèle. Il montre l'urgence de prendre enfin les mesures que, depuis l'Erika, les instances françaises et européennes étudient avec une lenteur scandaleuse. Des décisions politiques immédiates s'imposent. Car nous n'en sommes qu'à la première tempête de l'hiver... La catastrophe met aussi en évidence, et c'est plus grave encore, l'insuffisance des mesures envisagées par manque de moyens d'application, et, surtout, parce que les causes profondes de ces drames répétitifs ne sont pas prises en compte.

Sans examen de ces causes, il n'y a pas, en effet, de prévention qui tienne. Des propositions précises doivent être formulées pour briser l'irresponsabilité relative des armateurs, l'irresponsabilité absolue des affréteurs, et, en dernière instance, l'irresponsabilité générale que permettent les écrans multiples de la complaisance maritime. Celle-ci n'est pas d'abord le fait des Etats de pavillon, qui ne sont que des moyens commodes, mais des affréteurs et armateurs des pays développés qui l'ont inventée, l'utilisent et la développent sans relâche. Après Total, Shell est sur la sellette, mais les autres ne sont pas loin.

Les critères qui fondent les premières mesures proposées par la Commission européenne sont d'ores et déjà dépassés : l' levoli Sun n'avait que dix ans, disposait d'une double coque et d'un double-fond ; son armateur et son pavillon sont européens. La complaisance, au-delà des « pavillons » exotiques, a pollué l'ensemble de la navigation maritime internationale, dont les conditions d'exploitation sont tirées vers le bas par une concurrence sauvage. C'est à cet aspect de la mondialisation libérale qu'il faut maintenant s'attaquer.



attac

Attac exige la plus grande transparence sur les causes du naufrage et sur les risques encourus par les hommes et femmes et le bio-système. Les mobilisations sociales et citoyennes, aux niveaux local, national, européen et mondial sont plus que jamais nécessaires pour obliger les responsables politiques à prendre les mesures qui s'imposent pour combattre la grande criminalité économique et écologique dont cette catastrophe n'est qu'une nouvelle manifestation.

Attac appelle à la manifestation prévue à Caen le vendredi 3 novembre 2000, et organisée par un collectif actuellement en cours de constitution. L'association fera de la lutte contre les scandales de la complaisance maritime un des thèmes majeurs de sa participation à la manifestation du 6 décembre à Nice, dans le cadre du contre sommet européen

Attac, Paris, le 2 novembre 2000
Contact presse : Serge Le Queau (06 83 45 11 12)

L'Autre sommet

Le 9 novembre à Marseille se tiendront les Rencontres euro-méditerranéennes contre la mondialisation libérale, en marge de la quatrième conférence Euro-méditerranéenne, dite de Barcelone IV. A leur issue, un manifeste appellera les organisations des deux rives à se mobiliser pour le développement d'analyses et de propositions alternatives pour un autre partenariat euro-méditerranéen, replaçant l'économie au service de la personne humaine, dans le respect de ses droits fondamentaux. info: <http://attac.org/euromed/>
contact: secretariat.euromed@attac.org
Cet article, fait partie de la série qui présente une analyse citoyenne du processus de Barcelone, de son contexte et ses enjeux.

Enjeux géopolitiques et géostratégiques de la conférence de Marseille

Les événements sanglants de Palestine, leur impact dans toute la région et au-delà, l'implication en première personne des plus hauts dirigeants politiques et militaires américains pour tenter de reprendre la maîtrise du " processus de paix ", illustrent l'importance et la gravité du problème palestinien dans le dispositif global des Etats-Unis mais aussi sur la sécurité d'ensemble de toute la région méditerranéenne.

Tel est le contexte dans lequel doit se tenir la conférence de Marseille visant à relancer la constitution d'un partenariat euro-méditerranéen

pour établir une zone de libre-échange à l'horizon 2010 à l'échelle de toute la région méditerranéenne. En clair, c'est la constitution par l'U.E. d'un bloc économique et commercial régional en compétition avec le bloc constitué par les Etats-Unis à partir de l'ALENA. Mais, depuis 1995, date du lancement du processus à Barcelone, les Etats-Unis ont considérablement renforcé leur prépondérance sur le système mondial et en particulier en Méditerranée.

Pour en rester à la phase récente 1999-2000, on se limitera à deux faits hautement significatifs de leur politique globale qui articule objectifs économiques et objectifs stratégiques. Sur le plan commercial vient l'accord unilatéral avec la Chine pour son entrée dans l'OMC ; sur le plan stratégique, c'est l'acceptation d'ensemble par l'U.E. de l'OTAN comme cadre déterminant de la politique de défense de l'Europe et de ses évolutions possibles. Ces deux éléments, considérables, démontrent la capacité des Etats-Unis de jouer avec succès sur les deux rives de l'Atlantique et du Pacifique et d'affirmer ainsi leur présence globale. C'est dans cette dynamique d'affirmation hégémonique qu'il faut resituer l'aventure balkanique qu'a été la guerre du Kosovo avec toutes ses conséquences régionales et le rôle des Etats-Unis dans le processus de paix israélo-palestinien et israélo-arabe, c'est-à-dire dans deux zones (Balkans, c'est-à-dire Méditerranée centrale, et Moyen-Orient, ce qui signifie Méditerranée orientale) où l'Europe essaie d'élargir sa propre sphère d'influence économique, géopolitique et même géostratégique.

La façon même dont les Etats-Unis ont soutenu et imposé l'élargissement de l'U.E. à leur autre allié en Méditerranée (en plus d'Israël) qu'est la Turquie, pays-clé à la fois pour les Balkans, le Moyen-orient et le Caucase, en dit long à la fois sur la stratégie et sur la détermination des Etats-Unis dans une région considérée par eux comme " vitale " pour les intérêts énergétiques en particulier. Par ailleurs, fait peu connu, en Méditerranée Occidentale, zone traditionnelle d'influence franco-européenne, les Etats-Unis à travers l'obtention d'avantages substantiels pour leurs compagnies pétrolières ont accru de manière déterminante leur influence sur l'Algérie qu'ils considèrent désormais comme un Etat-pivot de leur stratégie de contrôle de la Méditerranée dans son ensemble.

Cet activisme américain rencontre la politique euro-méditerranéenne qui se caractérise par la volonté de l'U.E. d'établir dans la région méditerranéenne des liens privilégiés avec les



attac

pays riverains moyennant la libéralisation et la déréglementation des marchés nationaux et le retrait de l'Etat de fonctions économiques. Mais cette politique économique - quine se distingue en rien de la politique américaine - aboutit à une aggravation des déséquilibres et globalement, du fossé entre les pays de la rive Nord d'un côté et ceux des rives Sud et Est, de l'autre. Tout se passe comme si la région méditerranéenne était au seuil d'une bifurcation dramatique de destin : d'un côté un ensemble relativement fort sur les plans économique, technologique et militaire, de l'autre, un ensemble Sud et Est destiné à connaître un avenir bouleversé et très déstabilisé par le creusement des inégalités sociales et par la crise écologique qui les accompagne et les renforce.

Face à cette perspective, l'U.E. - comme les Etats-Unis - ne croient plus à la possibilité de remèdes economico-sociaux efficaces : l'exclusion de masse sera un facteur structurel - et non transitoire - de plus en plus profond des pays méditerranéens non membres de l'U.E.. Non seulement, ils n'y croient plus mais ils ne s'en préoccupent même plus, ce qui est un signe très préoccupant de l'état des dites " élites " européennes...D'où l'échec politique du projet euro-méditerranée, d'où la volonté des Etats du Nord et du Sud, pour maintenir le statu quo qui les avantage, de se préparer à maîtriser essentiellement par la force les inévitables secousses sociales et politiques que connaîtra cette région. D'où le projet de " Charte de paix et de stabilité " dont une première ébauche devrait être adoptée par les Etats réunis à Marseille.

Mais cet embryon d'alliance méditerranéenne se heurte à une contradiction actuellement insurmontable : la non-solution du problème palestinien. Et, au-delà, les contradictions sont aussi graves : d'abord entre Etats-Unis et Union Européenne : comment, pour les pays de l'U.E., concilier l'appartenance à l'OTAN et une stratégie spécifique euro-méditerranéenne ? Ensuite, à l'intérieur de l'U.E., entre partisans d'une autonomie à l'égard des Etats-Unis et ceux qui privilégient le lien transatlantique ; enfin, se greffant sur la précédente mais ne s'y identifiant pas, celle qui existe entre les partisans, face aux problèmes du Sud, d'une politique axée sur la contrainte militaire et ceux qui souhaitent une stratégie de voisinage et de coopération sur les plans économique, social et politique pour régler à la racine les causes réelles de l'instabilité sociale et politique. D'autant que la politique américaine comme la politique européenne se trouve confrontée à une aspiration des peuples du Sud et de l'Est au mieux-être social et

politique. Entre logique de confrontation et recherche d'une sécurité commune globale, il faut choisir. Tel est l'enjeu de Marseille.

Bernard Ravenel.

Australie, l'après Melbourne

Les 11, 12 et 13 septembre derniers se sont réunis à Melbourne les membres du WEF (World Economic Forum, Forum Economique Mondial), représentants de multinationales et hommes politiques qui cherchent à "améliorer l'état du monde" selon leurs propres termes, et en particulier cette fois-ci état de l'aire Asie-Pacifique. En opposition à ce sommet s'est constitué il y a quelques mois le collectif S11 (September 11th, 11 septembre, www.s11.org) dans le but de réitérer le succès de Seattle

Le premier jour de la réunion aurait pu entretenir cet espoir puisque les manifestants, entre 1 500 et 10 000 selon les sources, ont empêché 200 des 850 délégués du WEF de rejoindre le Crown Casino où se réunissait le Forum. Pourtant, dès la seconde journée, les forces de l'ordre, environ 2 000 policiers, ont opté pour une tactique plus radicale qui a permis un bon déroulement du meeting. Il faut dire que la police avait affaire pour l'essentiel à des jeunes gens, âgés de 15 à 25 ans, étudiants, écologistes, membres de mouvements d'extrême gauche. Des jeunes plutôt bien organisés concernant les aspects techniques des manifestations puisqu'étaient présents des médecins, des "juristes observateurs" et même des cuisiniers

Mais des jeunes totalement dépourvus de ligne politique élaborée au sujet de la mondialisation. Le seul slogan unificateur invitait à "Fermer le Forum"

Certaines banderoles demandaient la libération des réfugiés (lesquels?) et l'enfermement des patrons. De nombreux slogans écologistes, pour préserver la planète. Certains des groupes présents comme le Socialist Equality Party (le Parti Socialiste Egalité, www.wsws.org) ont d'ailleurs vivement critiqué la faiblesse des slogans en soulignant que vouloir attirer le plus de manifestants possible ouvrait la porte à toutes sortes d'association, notamment entre S11 et des mouvements nationalistes de droite tels que le One Nation Party. Ils reprochaient d'autre part à S11 de ne pas s'exprimer clairement sur la mondialisation et de laisser ainsi la notion dans le brouillard, sans prendre part aux essentiels débats sur le rôle de l'Etat au



attac

XXIème siècle, le protectionnisme, le nationalisme, les liens et distinctions entre mondialisation et capitalisme. Cependant toutes les associations présentes critiquaient la mondialisation pour les mêmes raisons générales: augmentation de la pauvreté dans le monde, un profit qui ne bénéficie qu'aux grandes compagnies, érosion des droits démocratiques, menace de l'emploi et des conditions de travail, destruction de l'environnement, et enfin une attaque des droits aborigènes, notamment liés à la possession de terres. La critique est donc commune mais les propositions alternatives réfléchies se font rares

Et l'on comprend ce manque de pensée politique clairement définie en constatant l'extrême diversité des associations membres du collectif dont le seul but commun était de se réunir le 11 septembre. S11 regroupait effectivement de nombreux syndicats tels que le Syndicat Maritime ou le CFMEU (Construction, Forestry, Mining and Energy Union, le Syndicat du Bâtiment, des Forêts, des Mines et de l'Énergie), des groupes écologistes comme Greenpeace ou les Verts du Nouvelle Galles du Sud, des groupes étudiants comme le Syndicat National des Étudiants, des ONG telles que Aldwatch ou Anti-Bases Coalition. S11 était également liée à certaines associations politiques non engagées dans le collectif mais qui partageaient les mêmes objectifs pour le 11 septembre 2000: Résistance (www.resistance.org.au), l'International Socialist Organisation (Organisation Socialiste Internationale), le Democratic Socialist Party (Parti Socialiste Démocratique, www.dsp.org.au) ainsi que certains groupes anarchistes

Et en réponse à la campagne de recrutement organisée par S11 parmi les étudiants, le Premier ministre australien John Howard a demandé aux autorités éducatives de « s'assurer que les efforts des agitateurs politiques pour engager les étudiants dans les manifestations n'aboutissent pas ». De même, le porte-parole du Labor Party, Martin Ferguson, a déclaré que les élèves devaient rester rives à leurs livres car « les bénéfices de la mondialisation vont à ceux qui ont des capacités et font face à leurs responsabilités pour étudier », un Labor Party qui se disait pourtant vivement intéressé par la Taxe Tobin (cf. www.attac.org/fra/part/doc/ausalp.htm). Des propos qui laissent imaginer qu'aucun des grands partis australiens n'a approuvé les manifestations de Melbourne, même si les Verts leur ont apporté un certain soutien. Face aux principaux partis, aucune organisation

suffisamment importante pour diriger le mouvement anti-mondialisation en Australie. C'est pourquoi S11 a dû se constituer à la hâte.

Bien entendu la presse s'est empressée d'ironiser sur cet assemblage qui peut sembler hétéroclite. Pourtant, celui-ci témoigne, en Australie, d'une véritable prise de conscience des retombes néfastes de la mondialisation en l'absence de contrôle citoyen

D'une part, l'abondante publicité faite par des médias qui n'ont pas cessé de diaboliser les manifestants a permis de poser pour la première fois à l'échelle nationale la question de la mondialisation. La population reste certes éloignée des positions de S11 et suit sur ce point le gouvernement et l'ensemble des principaux partis. John Howard a ainsi déclaré que les manifestations de Melbourne étaient « un-Australian » (in-Australienne) et « marquaient un triste jour dans l'histoire de la nation ». Pourtant, journalistes et hommes politiques se sont exprimés plus clairement au sujet de la mondialisation, libéraux pour la plupart mais parfois ouverts à d'autres points de vue

D'autre part, les jeunes S11 ont dû préciser à cette occasion leur pensée et tentent, depuis la fin des manifestations, de s'organiser et de réfléchir collectivement et au sein de chaque entité. Ainsi, par exemple, les membres du Socialist Worker (Travailleur Socialiste) se sont réunis le 28 septembre dernier pour « construire le mouvement anti-capitaliste, après la victoire de S11 ». Une petite manifestation a également été organisée à l'arrivée de la torche olympique à Sydney pour protester contre l'hypocrisie des Jeux Olympiques, notamment concernant les aborigènes. Une autre manifestation a eu lieu pendant les Jeux devant le siège australien de Nike.

Le collectif S11 a donc suscité autour de lui un nouveau mouvement intellectuel, un début de lutte unifiée. Il a su entraîner non seulement de très nombreux jeunes motivés mais également des penseurs et associations critiques vis-à-vis de la mondialisation

Ainsi, à l'occasion des manifestations des 11, 12 et 13 septembre ont été organisés des conférences et des débats à ce sujet. Tout d'abord, le 7 septembre une conférence a été dirigée par l'ACFOA (Australian Council for Overseas Aid, le Conseil Australien de l'Aide à l'Étrangère, www.acfoa.asn.au) qui regroupe 90 ONG dans le domaine de l'aide à l'étranger et du développement. Puis, quelques jours plus tard,



attac

lors du sommet du WEF, le collectif est parvenu à faire passer son message lors du sommet du WEF par l'intermédiaire de Vandana Shiva, intellectuelle et activiste indienne réputée en Australie et membre du Forum International sur la Mondialisation (www.ifg.org). Enfin, S11 a manifesté le 12 septembre avec deux grands syndicats australiens même si l'accord quant aux moyens d'action était pas parfait : le VTUC (Victorian Trade Union Council, Conseil des Syndicats du Victoria) et ACTU (Australia Council of Trades Unions, Conseil Australien des Syndicats, www.actu.asn.au). Le président de ce dernier regroupement a par ailleurs émis un certain nombre de propositions pour une mondialisation citoyenne : la mise en place d'une taxe sur les mouvements de capitaux, un allègement rapide de la dette du Tiers-Monde, un renforcement de l'aide étrangère dans ces mêmes pays et l'établissement d'un code de conduite pour les multinationales

ACTU et AFSCA appartiennent par ailleurs à AFTINET (Australian Fair Trade Investment Network, Réseau Australien d'Investissement équitable, www.eisa.net.au) qui s'est également lié à S11 à Melbourne. AFTINET regroupe, en outre, le Conseil Australien du Service Social, le Conseil National des Églises en Australie, ainsi que de nombreuses organisations locales et nationales défendant les droits de l'homme ainsi que l'environnement. AFTINET fournit des bulletins réguliers et des intervenants lors de conférences afin de faire des propositions au gouvernement et de conduire une discussion avec les partis d'opposition pour avoir un impact sur la préparation des prochaines négociations de l'OMC prévues pour 2001. AFTINET fait ainsi circuler une pétition demandant un moratoire sur les futurs accords de l'OMC, la révision des conséquences des précédents accords et une enquête parlementaire sur les relations entre l'Australie et l'OMC. La pétition a déjà été signée par près de 500 organisations du monde entier dont ATTAC, et vise à reprendre l'esprit de Seattle sur toute la planète.

Elsa Fayner. Correspondante du Courriel d'information en Australie.

Vous nous avez écrit.

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <<http://attac.org/rdv/>>

- Vendredi : FR : VILLEURBANNE – BOURGES – COMPIEGNE

Des lecteurs nous ont envoyé quelques brèves qu'il nous a paru important de publier. Ces deux témoignages font peur pour des raisons différentes.

Du maïs transgénique pour animaux, nuisible pour l'homme, a été retrouvé sur des plans de maïs de consommation. Kraft et une autre société ont décidé de retirer leurs produits pour éviter tous risques. Le semencier Avantis a dit que c'était la faute des agriculteurs qui n'avaient pas suivi les règles: pas de cultures à moins de 200 mètres de la périphérie du champ. L'Etat Américain aurait fait raser le champ et fait payer la Cie pour rembourser les agriculteurs. Ce n'est pas un canular cela c'est passé aux USA cette semaine. Evidemment cela est resté très peu commenté (entendu sur Tele Z à Montréal) 30/10/00. C.F.

La société MARS ALIMENTAIRE diffuse sous blister un carton pour la fête d'Halloween avec les produits "Mars", "Bounty", "M&M's", "Twix". Au verso : "Collectionne les 6 cartes de "Démon Officiel" que tu trouveras dans tes sachets de confiseries chocolatées préférées. 6 bonnes raisons pour dévoiler ton côté démon! Le savais-tu ? A la fête d'Halloween, tous les monstres et lutins réclament des confiseries à leurs voisins. Si ces derniers refusent, ils leur jettent des mauvais sorts. A ton tour : Confectionne un déguisement effrayant / Colle ta photo dans le cadre. / Inscris tes nom, prénom, surnom démoniaque au devant. Applique ta signature d'enfer / Alerte tes voisins de ta venue / Te voilà Démon Officiel 2000 prêt pour ta collecte de confisailles. Au dos : Carte de Démon Officiel 2000. Je fais partie des Démons de la fête d'Halloween 2000 et je m'engage à faire et à dire plein, plein de choses monstrueuses. Parle le langage des horreurs pour réussir ta collec' de confisailles ! Nous voilà le 31 octobre, jour de la fête d'Halloween. C'est le moment de partir à la collec' de confisailles. Maintenant que tu es Démon Officiel, c'est facile ! Apprends le langage des horreurs et dévoile ton côté démon". Suivent 4 "formules incantatoires" en "vieux" français. 31/10/00. G.F.



attac

- Samedi : RENNES
- Dimanche : ROUEN
- Lundi : BOURGES – STRASBOURG – BREST
- Mardi : DOUAI – PARIS 14 – NANTES – AVIGNON – CLERMONT FERRAND